



Avis de course Trophée BreizhSkiff
C.N.Berrois L'A Berre y skiff !
Régate Grade 5A
Manche N°4 Trophée Breizhskiff 2021

Dates : 16-17 Oct 2021.

Lieu : Berre l'Etang (13)

Autorité Organisatrice C.N. Berrois

1. Règles

La régata sera régie par :

1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile 2013-2016*.

1.2 Les règlements fédéraux.

1.3 Les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire

2. Publicité

En application de la Régulation 20 de World Sailing (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. Admissibilité et inscription

3.1 La régata est ouverte à tous les bateaux suivants :

- Skiffs : Moth International, RS600 FF, 18 Pieds Australiens, 49er, 14 Pieds International, 49erFX, RS800, Laser 5000, Boss, B14, Musto skiff, AC10, RS700, Swift Solo, 29erXX, Cherub, Vis, IC10, 29er, 4000, Iso, RS600, Epoh, 59er, RS600, Spice, RS400, D-One, Paper Jet, RS500 Mylar, Contender, RS500 Dacron, Buzz, Moth International no foil, RS100 10m2, RS100 8m2, RS300).

- Dériveurs avec un rating $\leq 1\ 000$.

3.2 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

- Leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.

- Le certificat de jauge ou de conformité.

- Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing et présenter un justificatif valide d'assurance en Responsabilité civile avec une couverture minimale de 1,5 millions d'Euros.

Tarifs :

Solitaires	20€	Repas Adulte	20€ pers.
Doubles	25€	Repas (- 10ans)	10€ pers.



5. Programme

- Possibilité de venir naviguer librement sur site avant la régata le Vendredi 15-Oct
- Samedi 16-Oct : 10h00-12h30 Confirmation des inscriptions
 - 13 h Briefing avec le PCC et les arbitres.
 - 1^{er} signal d'avertissement 13h30.
 - (3 à 4 manches le samedi de 40/50 minutes maxi)

Repas coureur convivial, 20h. Samedi 16 au Club, suivi soirée libre.

-Dimanche 17-Oct

11h00 mise à disposition, pas de départ après 15h00.

Remise des prix vers 17h00.

6. Instructions de course

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions le 1^{er} jour de la régata et affichées selon la Prescription Fédérale.

7. Les parcours

Les parcours seront de type parcours construits.

8. Système de pénalité

Pour l'ensemble de l'épreuve, la règle 44,1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.

9. Classement et ratings

9.1 Le nombre de courses devant être validées afin de valider l'épreuve : 1

9.2 Système de points A minima de l'annexe A, en temps compensé.

9.3 En fonction du nombre d'inscrits, et à l'appréciation de l'autorité organisatrice, le classement suivant pourra être établi : Intersérie skiffs.

9.4 Les ratings de la table FFV seront utilisés afin d'établir le classement de la compétition.

10. Communication radio

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

11. Prix

Des prix pourront être distribués aux classés .

12. Décharge de responsabilité

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

13. Droit d'utiliser le nom et l'apparence

En participant à cette épreuve, le compétiteur autorise automatiquement l'autorité organisatrice, le C.N.B. ainsi que breizhskiff.com, à utiliser et montrer, à quelque moment que ce soit, des photos en mouvement ou statiques, des films ou des enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même pendant la période de la compétition à laquelle le coureur participe et à utiliser sans compensation son image sur tous matériaux liés à ladite épreuve.



14. Informations hébergement : à réserver rapidement.

- Appart Hôtel Clos la Verdière

Hôtel au coeur de la Provence

1 rue André Marie Ampère

13880 Velaux

Tel 07 88 50 26 32 / <https://closlaverdiere.fr/nos-appartements/>

-Camping Marina Plage - Allée David Guillermet

13127 Vitrolles France

Tél +33 04 42 89 31 46 / <https://www.marina-plage.com/contact-acces/>